



Stationnement devant fenetre chambre

Par **keucha**, le **09/08/2010** à **15:12**

Bonjour, je m'adresse à vous pour avoir des informations. Voilà, mon appartement se constitue de deux fenêtres d'un bout à l'autre, soit la porte d'entrée vitrée, et la fenêtre de la chambre qui donne sur une voie sans issue. Le problème est que les beaux-parents et lui-même se stationnent à même pas 1 mètre de la fenêtre de la chambre, m'enlevant la luminosité sans compter le bruit qu'une voiture fait au démarrage, au petit matin le dimanche..... (puisque nous dormons fenêtre ouverte l'été). Il paraît que c'est "privé", et que donc ils font ce qu'ils veulent ? selon leurs propres dires. ma question est donc, vous l'aurez compris, ont-ils le droit de faire ça ? Merci pour vos réponses !